



Dans ce numéro :

En Ontario

Rencontre entre l'Assemblée franco-ontarienne (AFO) et la ville de Québec

Publicités des Conseils scolaires francophones d'Ottawa

Affichage bilingue à Russell

Au Canada

Appui pancanadien à Égalité santé en français (Nouveau-Brunswick)

Suivi : Loi 104 (Québec)

Études sur l'utilisation des services en français (Ontario, Nouvelle-Écosse)

Le français aux Jeux paralympiques

Dans le monde

Suivi : Discrimination des Polonais en Biélorussie

Demande de reconnaissance du basque, du catalan, du gallois et du gaélique à l'Union européenne

Le 40e anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'Observatoire sur la gouvernance de l'Ontario français publie un bulletin mensuel regroupant les faits saillants des veilles hebdomadaires. Nous vous invitons à lire ce bulletin et à ne pas hésiter à nous faire part de vos commentaires et suggestions en nous écrivant à l'adresse électronique suivante : schou015@uottawa.ca.

Bonne lecture,
Stéphanie Chouinard
*Rédactrice du
Bulletin de l'Observatoire*

NOUVELLES DE L'ONTARIO

Rencontre entre l'Assemblée franco-ontarienne (AFO) et la ville de Québec



Source: www.radio-canada.ca

Dans les cadre des 12e Rendez-Vous de la Francophonie, des membres de l'AFO et des représentants de la Ville de Québec se sont rencontrés afin d'établir plusieurs partenariats, entre autres dans les domaines culturel, économique et touristique. Cette initiative est une première dans le genre et dont Mariette Carrier-Fraser, la présidente de l'AFO, est particulièrement fière. À la fin de sa visite, elle annonçait que « la délégation franco-ontarienne (était) très satisfaite de son séjour à Québec, en particulier de l'ac-

cueil chaleureux du maire et des membres du conseil municipal. Les représentants communautaires ont été touchés par le symbolisme du drapeau franco-ontarien flottant devant l'Hôtel de Ville de Québec¹. Le maire Régis Labeaume, de son côté, affirmait « que cette rencontre et les suivantes constituent autant de nouvelles occasions pour la Ville de s'affirmer comme un catalyseur de la réunion des francophones et des francophiles »². Une contrepartie à cette rencontre, cette fois en sol ontarien, aura lieu l'année prochaine.

Publicités des Conseils scolaires francophones d'Ottawa

Les deux conseils scolaires francophones de la région d'Ottawa ont semé la controverse au mois de mars avec des campagnes publicitaires visant le recrutement étudiant. Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CEC-CE) incitait les parents à choisir l'école française au lieu de l'immersion avec le slogan « Give your kids a real French education (Donnez à vos enfants une éducation réellement française) ». De son côté, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CÉPEO) avait choisi « Déploie ton potentiel » et « Je déploie mes ailes »³.

Les conseils anglophones de la région ont vite réagi, car ces campagnes publicitaires iraient à l'encontre des règlements sur les dépenses permises

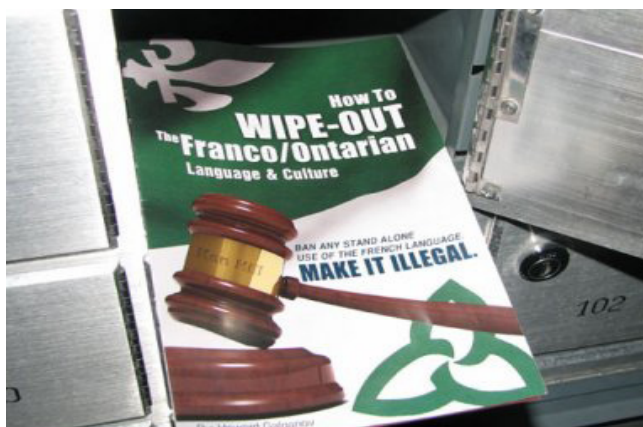
1 <http://www.expressottawa.ca/article-441228-LAFO-et-la-Ville-de-Quebec-tissent-des-liens.html>

2 http://www.ville.quebec.qc.ca/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=9731

3 <http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/ottawa-est-ontarien/201003/15/01-4260967-la-ministre-dombrowsky-condamne-du-bout-des-levres.php>

par le Ministère. La Ministre Leona Dombrowsky a tenu à rappeler que les conseils scolaires ne pouvaient utiliser leurs fonds que pour publiciser « l'annonce de ses périodes d'inscriptions, de ses programmes et de ses services »⁴. Toutefois, pour Roxanne Deevey, la directrice des communications du conseil catholique, « la Politique d'aménagement linguistique permet aux conseils scolaires francophones de faire de la sensibilisation auprès des 'ayant droit' pour qu'ils sachent qu'ils ont droit à l'école française »⁵. Il y aurait présentement entre 8 000 et 10 000 ayants-droit fréquentant les écoles anglophones dans la région d'Ottawa.

Affichage bilingue à Russell



Source: LeDroit

Le procès Galganov c. municipalité de Russell au sujet de l'affichage bilingue, qui était sensé débiter le 22 mars dernier, a été remis à date ultérieure, inconnue pour le moment, car la Cour supérieure de l'Ontario n'aurait pas été en mesure de trouver un juge bilingue pour la durée du procès, selon le journal LeDroit⁶. Cette situation est jugée inquiétante par le commissaire aux services en français en Ontario, M. François Boileau, car les dates du procès auraient été fixées en mai 2009, donc il y a près d'un an⁷.

Howard Galganov est un activiste anglophone qui n'habite pas dans la municipalité visée par le procès. Il avait notamment dénoncé la Loi 101 au Québec dans les années 1990. Galganov aurait profité du report de sa parution en Cour afin de faire circuler un tract de 12 pages intitulé « How to wipe-out the Franco Ontarian Language & Culture (Comment éradiquer la langue et la culture franco-ontariennes) »⁸ à Russell.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

6 <http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/ottawa-est-ontarien/201003/23/01-4263589-le-proces-est-reporte-a-une-date-indeterminee.php>

7 <http://www.csf.gouv.on.ca/blogue/?p=1291>

8 <http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/ottawa-est-ontarien/201003/22/01-4263235-galganov-distribue-un-nouveau->

NOUVELLES DU CANADA

Appui pancanadien à Égalité santé en français (Nouveau-Brunswick)

Le 6 mars dernier à l'Hôpital Montfort d'Ottawa, a eu lieu une conférence de presse durant laquelle une brochette de personnalités franco-ontariennes et canadiennes-françaises ont manifesté leur appui envers la cause d'Égalité santé en français (ÉSF) au Nouveau-Brunswick. Parmi les personnalités ayant pris la parole en faveur d'ÉSF, on a noté Mariette Carrier-Fraser, présidente de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Dr Bernard Leduc, PDG de l'Hôpital Montfort, Gisèle Lalonde, présidente de SOS Montfort, Marie-France Kenny, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) et Benoit Pelletier, professeur de droit à l'Université d'Ottawa et ancien ministre provincial du Québec. Le président d'Égalité santé en français, Dr Hubert Dupuis, et Me Michel Bastarache, ancien juge de la Cour suprême du Canada et l'avocat d'ÉSF, étaient aussi présents⁹.

Suivi : Loi 104 (Québec)

Alors que le gouvernement du Québec est en train de revoir son projet de loi suite à la décision de la Cour suprême du Canada au sujet de l'accès aux écoles anglaises en octobre dernier, la société civile a décidé de participer au débat public sur la question. Le Conseil supérieur de la langue française (CSLP) a recommandé à la ministre St-Pierre « d'assujettir toutes les écoles du Québec, même privées non subventionnées, aux exigences de la Charte de la langue française, la loi 101 »¹⁰, afin d'éradiquer complètement le phénomène des écoles passerelles. De leur côté, les parents des deux plus grands conseils scolaires de la province se sont mobilisés afin de faire entendre leur voix. Le comité de parents de l'école Lester B. Pearson de Montréal ont entamé une campagne de pétition qui demande au gouvernement de « protéger leurs droits et leur liberté de choix dans la langue d'enseignement de leurs enfants »¹¹. Finalement, le Parti Québécois aurait proposé d'utiliser la « clause nonobstant » afin de régler le dossier – proposition qui fut rapidement mise au rancart car le gouvernement ne souhaiterait pas soulever le genre de tollé dont le gouvernement Bourassa fut victime lors de l'adoption de la Loi 178¹².

document-provocateur.php

9 <http://www.google.com/hostednews/canadianpress/article/ALeqM5hH6BH79VTIgf8LQftFoQNEUCNg>

10 <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2010/03/04/001-avis-cslf-loi-104-quebec.shtml>

11 <http://www.montrealgazette.com/news/Parents+want+Bill+loophole+le+ft+open/2658470/story.html#ixzz0HyDuDdaO>

12 <http://www.cyberpresse.ca/place-publique/editorialistes/andre->

Études sur l'utilisation des services en français (Ontario, Nouvelle-Écosse)

Deux études sur l'utilisation des services gouvernementaux en français par les francophones, l'une en Nouvelle-Écosse, l'autre en Ontario, ont toutes deux révélé que les utilisateurs de ces services sont plus à l'aise lorsqu'une offre active est effectuée. La première étude, commandée par l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse et effectuée par les chercheurs Kenneth Deveau, Rodrigue Landry et Réal Allard, révélait que « 87 pourcent des répondants poursuivraient la conversation en français lorsque l'employé parle facilement cette langue. Plus inquiétant toutefois est le fait que seulement un peu plus de 10 pourcent demanderont à être servis en français si le service ne leur est pas offert activement »¹³. L'étude ontarienne, de son côté effectuée dans le secteur de la justice par l'équipe de Linda Cardinal, démontrait une réticence de la part des francophones à demander des services en français lorsque ceux-ci ne leur étaient pas offerts. « L'impression de déranger' ou 'l'impression d'être perçus comme des fauteurs de trouble' sont parmi les raisons invoquées recueillies par les chercheurs »¹⁴. Les deux études concluent qu'il faut sensibiliser les employés de la fonction publique à l'importance d'offrir de façon active les services en français aux usagers.

Le français aux Jeux paralympiques

Les Jeux paralympiques de Vancouver, qui ont eu lieu du 12 au 21 mars derniers, n'ont pas été présentés à tous les francophones à l'extérieur du Québec, car ils ne furent diffusés sur aucun canal du service de câble de base. En effet, le plan de télédiffusion des Jeux présentant une programmation en anglais à CTV, TSN et Rogers SportsNet et une programmation en français au Réseau des sports (RDS) et à RIS Info Sports. Cette situation fut déplorée par la FCFA : « plusieurs francophones ne pourront regarder les Paralympiques dans leur langue, et (...) les athlètes ne pourront bénéficier de toute la visibilité qu'ils méritent, dans les deux langues officielles »¹⁵.

pratte/201003/08/01-4258308-pas-si-simple.php

13 http://www.snacadie.org/index.php?option=com_content&view=article&id=551:la-fane-demande-des-amendements-a-la-loi-sur-les-services-en-francais-de-la-nouvelle-ecosse&catid=66:actualites-generales&Itemid

14 <http://www.radio-canada.ca/regions/Ontario/2010/03/04/003-justice-francophones.shtml>

15 http://www.fcfa.ca/index.cfm?id=2174&Voir=comm&Lieu=&Secteur=&epertoire_No=-786718320

NOUVELLES DU MONDE

Suivi : Discrimination des Polonais en Biélorussie

Les députés du Parlement européen ont adopté au début du mois une résolution condamnant les agissements du gouvernement de Biélorussie envers sa minorité ethnique polonaise et récriant la « discrimination symptomatique »¹⁶ de Minsk envers la société civile. Ce serait la 29e résolution de ce type que les eurodéputés auraient pris envers le gouvernement du président Alyksandr Lukashenka durant ses 15 années au pouvoir.

Demande de reconnaissance du basque, du catalan, du gallois et du gaélique à l'Union européenne

Lors de la conférence « Diversité linguistique : un défi pour l'Europe », organisée le 4 mars dernier par le Groupe Verts/Alliance libre européenne (ALE), l'Union européenne fut accusée de « faillir à protéger les droits de millions de personnes ne parlant pas de langues officielles de l'UE »¹⁷ et de ne pas faire assez pour promouvoir le multilinguisme présent sur son territoire. Les membres de l'ALE ont fait part de leurs inquiétudes par rapport à l'avenir des langues non reconnues par l'UE telles le basque, le catalan, le gallois et le gaélique et ont formellement demandé à l'UE de mettre des mesures en place afin de sauver ces langues.

Le 40e anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)



Source: www.ledevoir.com

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a fêté ses 40 ans d'existence ce mois-ci, lors de la Journée internationale de la Francophonie. Selon l'OIF, le français serait toujours en progression dans le monde : 9e langue la plus populaire dans le monde avec 200 millions de

16 http://www.rferl.org/content/European_Parliament_Condemns_Belarus_Clampdown_On_Poles/1980022.html

17 <http://www.euractiv.com/fr/culture/catalan-et-gallois-pression-des-eurodeputes-pour-une-reconnaissance-de-lue-news-318515>

parlants français, dont une partie grandissante se retrouve en Afrique¹⁸.

Toutefois, le français comme langue des affaires et de la diplomatie est en net recul depuis les dernières années. Lors d'une cérémonie à l'Élysée le 21 mars, le président Nicolas Sarkozy a livré un discours plaidant pour un français qui garde sa place sur la scène internationale et a vivement rabroué les diplomates francophones qui feraient preuve de « snobisme »¹⁹ en préférant s'exprimer en anglais. Selon lui, « nous ne sommes pas dans une forteresse assiégée à défendre notre tout petit pré carré. [...] La Francophonie, ce n'est pas simplement des intellectuels, des amoureux des belles-lettres ou de la langue, mais ça doit se traduire aussi dans un combat politique »²⁰.

18 <http://www.cyberpresse.ca/international/afrique/201003/19/01-4262184-le-francais-progresse-merci-lafrique.php>

19 <http://www.ledevoir.com/international/francophonie/285473/vive-sortie-de-sarkozy-en-faveur-du-francais#reactions>

20 <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2010/03/20/005-francophonie-40-ans.shtml>



OBSERVATOIRE

sur la gouvernance de l'Ontario français

POUR NOUS JOINDRE

55, avenue Laurier Est, pièce 3175
Ottawa (Ontario), K1N 6N5 Canada
Téléphone: (613) 562-5800, poste 4754
Télécopieur : (613) 562-5350
Courriel: info@observatoiregouvernance.ca
Internet: www.observatoiregouvernance.ca

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la veille de l'Observatoire à cette adresse :
http://observatoiregouvernance.ca/index.cfm?Repertoire_No=2137987440&Voir=menu&M=2422.

Rédaction : Stéphanie Chouinard
Responsables de l'Observatoire : Linda Cardinal et Élane Déry